

OFFRE D'EMPLOI

Professeur(e) d'Éducation Musicale Collège et Lycée (H/F)

| | | |
|---|----------------------------------|---|
| EMPLOYEUR Conseil de Gestion de l'EFID | À POURVOIR 1er septembre 2026 | CONTRAT Temps plein ou partiel — Droit local |
|---|----------------------------------|---|

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE GESTION

Madame, Monsieur,

En tant que Président du Conseil de Gestion de l'École Française Internationale de Djeddah (EFID), j'ai le plaisir de vous présenter une opportunité de poste au sein de notre établissement. Homologuée par le Ministère français de l'Éducation nationale, conventionnée avec la Mission laïque française (Mifmonde) et accréditée auprès du Ministère saoudien de l'Éducation, l'EFID accueille près de 1 000 élèves, de la Petite Section à la Terminale, dans un environnement éducatif stimulant, plurilingue et tourné vers l'international.

Nous recherchons des candidats partageant nos valeurs d'excellence, de bienveillance, d'ouverture sur le monde et de proximité, et désireux de rejoindre une équipe éducative inspirante et engagée. Si cette opportunité vous intéresse, nous serions ravis de vous rencontrer pour discuter de la façon dont vous pourriez contribuer à notre projet éducatif.

Emile Nahat

Président du Conseil de Gestion de l'EFID

L'ÉTABLISSEMENT

L'École Française Internationale de Djeddah (EFID) propose un cursus complet de la Petite Section à la Terminale. Homologuée par le Ministère français de l'Éducation nationale, conventionnée avec la Mission laïque française (Mifmonde) et accréditée auprès du Ministère saoudien de l'Éducation, elle accueille près de 1 000 élèves dans un cadre plurilingue, multiculturel et tourné vers l'international.

POSITIONNEMENT DU POSTE

Le/la professeur(e) d'Éducation Musicale exerce ses fonctions dans le second degré sous l'autorité du Chef d'Établissement. Membre à part entière de l'équipe pédagogique de l'EFID, il/elle participe pleinement à la vie de l'établissement et à la mise en œuvre du projet éducatif. Il/elle dispense un

enseignement strictement conforme aux programmes officiels du Ministère français de l'Éducation nationale, en l'adaptant au contexte multiculturel et plurilingue dans lequel évoluent les élèves de l'EFID.

Périmètre d'enseignement dans le système éducatif français :

- **Au collège (cycles 3 et 4) :** l'éducation musicale et chant choral est une discipline obligatoire du tronc commun, à raison d'une heure hebdomadaire par classe, de la 6e à la 3e.
- **Au lycée (Seconde, Première, Terminale) :** la musique est proposée en enseignement optionnel (3 h hebdomadaires) ; elle peut également être proposée en enseignement de spécialité « Arts » option Musique (4 h en Première, 6 h en Terminale), selon le choix de l'établissement.

Le service confié pourra ainsi associer enseignement obligatoire au collège et, selon les besoins de l'établissement, enseignement optionnel et/ou de spécialité au lycée.

MISSIONS PRINCIPALES

Mission éducative générale

Conformément au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BOEN n°30 du 25 juillet 2013), le/la professeur(e) d'éducation musicale concourt à la mission première de l'École : instruire et éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire, à l'insertion professionnelle et sociale, ainsi qu'à la formation du citoyen. À ce titre, il/elle transmet et fait partager les valeurs de la République, promeut l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination. Il/elle observe un devoir de stricte neutralité politique et religieuse dans l'exercice de ses fonctions.

L'éducation musicale développe chez chaque élève une culture musicale et artistique, des compétences vocales et instrumentales, une sensibilité à la diversité des esthétiques et l'aptitude à porter un jugement éclairé sur les œuvres et les pratiques.

Conception et mise en œuvre des enseignements

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage rigoureuses, dans le cadre des programmes officiels français d'éducation musicale du collège (cycles 3 et 4) et, selon les besoins de l'établissement, des programmes du lycée (enseignement optionnel et/ou de spécialité Arts — option Musique).
- Faire travailler aux élèves les quatre grands domaines de compétence du programme : 1) réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création ; 2) écouter, comparer, commenter et construire une culture musicale et artistique ; 3) explorer, imaginer, créer et produire ; 4) échanger, partager, argumenter et débattre.
- Construire des séquences progressives articulant pratique vocale collective, pratique instrumentale, écoute analytique d'œuvres et création musicale.

- Donner une place centrale au chant choral et à la pratique vocale individuelle et collective, conformément à l'intitulé officiel de la discipline (« éducation musicale et chant choral »).
- Construire chez les élèves une culture musicale et artistique large : répertoires savant et populaire, musiques anciennes et contemporaines, musiques européennes et extra-européennes, musiques du monde arabe et anglophone, croisements avec les autres arts (cinéma, théâtre, danse, arts plastiques).
- Adapter ses pratiques au contexte plurilingue et multiculturel de l'EFID, en valorisant la diversité des références culturelles des élèves.

Évaluation et suivi des élèves

- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation diversifiées des acquis : évaluations formatives et sommatives, individuelles et collectives, portant sur les pratiques (vocale, instrumentale, créative) comme sur la culture (écoute, analyse, vocabulaire).
- Préparer activement les élèves aux évaluations officielles : contrôle continu du Diplôme National du Brevet (DNB) auquel contribue l'éducation musicale ; le cas échéant, épreuves de l'enseignement optionnel et de spécialité Arts — Musique au Baccalauréat (épreuves écrite et orale, présentation d'un projet).
- Assurer un suivi personnalisé des élèves, en lien avec les familles, les Professeurs Principaux et le Service de la Vie Scolaire.
- Participer activement aux conseils de classe et contribuer au projet d'orientation des élèves, notamment vers les filières artistiques (CHAM, conservatoires, écoles supérieures de musique, classes préparatoires littéraires option arts).

Pédagogie différenciée et inclusive

- Prendre en compte la diversité des élèves : niveau musical initial, profils d'apprentissage, parcours linguistique, contexte culturel, pratique instrumentale extra-scolaire.
- Mettre en place des dispositifs de soutien pour les élèves en difficulté et des défis pour ceux qui pratiquent un instrument à un niveau avancé (au conservatoire ou en école de musique).
- Accueillir et valoriser les élèves en situation de handicap (PAI, PPS), en proposant des adaptations pédagogiques et matérielles.
- Encourager le plaisir de la pratique musicale et la prise de confiance vocale et corporelle.

Numérique et outils pédagogiques

- Mobiliser les outils numériques au service des apprentissages musicaux : logiciels de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) comme Audacity, GarageBand, MuseScore, Ableton Live ou équivalents ; logiciels de notation musicale ; outils de captation et de montage audio/vidéo.
- Mobiliser les ressources institutionnelles et patrimoniales : Eduscol, Lumni, plateformes BRNE Éducation musicale, manuels numériques, ressources de la Cité de la Musique — Philharmonie de Paris, France Musique, médiathèques en ligne.
- Initier les élèves à la prise de son, à l'enregistrement et à la production sonore numérique.

Vie de l'établissement et travail en équipe

- Contribuer activement au fonctionnement de la communauté éducative et au travail en équipe disciplinaire et interdisciplinaire.
- Participer aux instances pédagogiques : conseil pédagogique, conseil d'enseignement disciplinaire, conseils de classe, commissions.
- Collaborer avec les enseignants d'autres disciplines artistiques (arts plastiques, théâtre) et culturelles (français, langues, histoire-géographie) pour conduire des projets transversaux, notamment dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) et de l'enseignement d'Histoire des Arts.
- Coopérer avec les familles dans un esprit de dialogue, de transparence et de respect mutuel ; participer aux rencontres parents-professeurs.
- Animer la chorale de l'établissement et/ou des ensembles vocaux et instrumentaux ; organiser et préparer les concerts, spectacles et auditions, notamment lors des temps forts de l'année scolaire (Fête de la musique, fête de fin d'année, journées portes ouvertes, cérémonies, voyages scolaires).
- Représenter l'EFID lors d'événements culturels internes et externes ; développer, le cas échéant, des partenariats avec des institutions culturelles locales (institut français, conservatoires, salles de concert).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (formations du réseau Mlfmonde, journées pédagogiques, veille didactique et culturelle).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Enseignement disciplinaire

- Préparer et dispenser les cours d'éducation musicale aux niveaux confiés, au collège (cycles 3 et 4 : 6e, 5e, 4e, 3e) et, selon les besoins, au lycée (Seconde, Première, Terminale en option et/ou en spécialité).
- Construire des séquences pédagogiques équilibrées articulant pratique vocale, pratique instrumentale, écoute, création et histoire des arts ; mobiliser des œuvres variées sur les plans esthétique, historique, géographique et culturel.
- Préparer et animer les répétitions de la chorale de l'établissement et, le cas échéant, des ensembles instrumentaux.
- Préparer et faire passer les évaluations, contrôles continus et, le cas échéant, examens blancs et épreuves officielles (spécialité Arts — Musique au Baccalauréat).
- Corriger les productions des élèves (analyses d'écoute, créations musicales, projets enregistrés) dans des délais raisonnables, avec des annotations claires et formatives.

Animation pédagogique de la classe

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'écoute mutuelle, la prise de risque artistique, la coopération et le respect.
- Gérer la classe avec bienveillance et exigence ; instaurer un climat propice à l'expression vocale et corporelle, à la concentration auditive et à la création.

Suivi pédagogique et administratif

- Renseigner régulièrement Pronote (cahier de textes, notes, appréciations, absences, sanctions éducatives).
- Rédiger des appréciations de bulletins précises, individualisées et utiles à l'élève comme à sa famille.
- Préparer et animer les rencontres parents-professeurs ; répondre aux sollicitations des familles.
- Préparer et défendre les avis pour les conseils de classe (passages, orientation, distinctions, alertes).

Engagement dans la vie de l'EFID

- Participer aux journées de pré-rentree, journées pédagogiques et formations internes.
- Représenter l'établissement lors d'événements (journées portes ouvertes, salons, manifestations culturelles).
- Contribuer aux dispositifs d'accompagnement personnalisé, de soutien et d'approfondissement.
- Animer ou co-animer des projets et clubs autour de la musique et des arts : chorale, atelier musiques actuelles, atelier MAO, comédie musicale, fanfare scolaire selon les ressources et les souhaits des élèves.
- Organiser et encadrer les concerts, spectacles et auditions de l'établissement, en lien avec la Direction et les autres équipes.
- S'investir dans la vie collective de l'établissement et dans le réseau Mifmonde.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Conformément au *référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* (BOEN n°30 du 25 juillet 2013) :

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République.
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École.

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.
- Prendre en compte la diversité des élèves.
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.
- Maîtriser la langue française à des fins de communication.
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par le métier.
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
- Coopérer au sein d'une équipe, avec les parents d'élèves et avec les partenaires de l'École.
- Contribuer à l'action de la communauté éducative.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs d'éducation musicale

- Maîtriser les savoirs disciplinaires — langage musical, histoire de la musique, esthétiques et répertoires variés — et leur didactique.
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.
- Disposer de solides compétences pratiques : maîtrise vocale (chant, direction de chœur) et instrumentale (au moins un instrument à un bon niveau, le piano ou la guitare étant particulièrement appréciés pour l'accompagnement).
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage musical, l'écoute mutuelle et la socialisation des élèves.
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves dans les quatre domaines de compétence du programme.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation

- Bachelor ou Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) parcours Éducation musicale ; ou
- Bachelor ou Master Musique, Musicologie, Création musicale ou équivalent ; ou
- Au minimum, Licence de Musicologie ou Licence Musique.
- Une formation en conservatoire (DEM, DEMF, Diplôme d'État, Certificat d'Aptitude, DUMI) constitue un atout important, en complément de la formation universitaire.

Titulaires du CAPES d'éducation musicale et chant choral ou de l'Agrégation de Musique fortement appréciés.

Connaissances disciplinaires

- Connaissance approfondie des programmes officiels d'éducation musicale au collège (cycles 3 et 4) et, selon le service, des programmes du lycée (enseignement optionnel et de spécialité Arts — Musique).
- Maîtrise du langage musical : solfège, harmonie, contrepoint, formes musicales, vocabulaire de l'analyse musicale.
- Solide culture musicale couvrant un large spectre : musique savante occidentale (toutes époques), musiques populaires et actuelles, jazz, musiques du monde, croisements avec les autres arts.
- Connaissance des modalités d'évaluation : contrôle continu du DNB, épreuves de l'enseignement optionnel et de spécialité Arts — Musique au Baccalauréat.

Expérience

- Expérience d'enseignement de la musique en collège et/ou en lycée souhaitée (idéalement deux années minimum).
- Expérience de direction d'ensembles (chorale, ensemble instrumental, atelier) appréciée.
- Une expérience dans un établissement français à l'étranger (réseau Mlfmonde ou AEFÉ) constitue un atout majeur.
- Pratique artistique personnelle (en formation, en ensemble, en récital, en composition...) vivement appréciée.

Compétences linguistiques

- Maîtrise du français à un niveau équivalent à celui d'un locuteur natif (langue d'enseignement).
- La connaissance de l'anglais et/ou de l'arabe est un atout apprécié pour la communication avec les familles et l'exploration des répertoires extra-européens.

Compétences pratiques et techniques

- Maîtrise vocale solide : chant, technique vocale, direction de chœur.
- Maîtrise d'au moins un instrument à un bon niveau (piano ou guitare particulièrement appréciés pour l'accompagnement des élèves).
- Maîtrise des outils numériques pour la musique : MAO (Audacity, GarageBand, MuseScore, Ableton Live ou équivalents), logiciels de notation, prise de son, montage audio.
- Maîtrise des outils bureautiques (Pack Office, Outlook, Teams, outils collaboratifs).
- Maîtrise du logiciel Pronote (ou EcoleDirecte) appréciée.
- Aisance avec les outils de visualisation et de projection en classe (TBI, VPI, tablettes, systèmes de sonorisation).

Qualités personnelles

- Sens pédagogique affirmé : capacité à expliquer, à démontrer (vocalement et instrumentalement), à mettre en confiance.
- Bienveillance, exigence et goût pour la réussite et l'épanouissement artistique des élèves.
- Excellentes capacités de communication orale et écrite.

- Goût pour la transmission, l'éclectisme musical et l'ouverture aux cultures du monde.
- Capacité à fédérer un groupe autour d'un projet artistique collectif.
- Patience, écoute, sens de l'observation et capacité à valoriser les progrès individuels.
- Rigueur, organisation, ponctualité et fiabilité.
- Goût du travail en équipe et capacité d'adaptation à un environnement multiculturel.
- Engagement dans le projet d'établissement et dans la vie culturelle de l'EFID.
- Curiosité intellectuelle et appétence pour la veille pédagogique et culturelle.
- Discrétion, confidentialité et exemplarité dans la posture professionnelle.

CONDITIONS DU POSTE

- **Type de contrat** : contrat de droit local saoudien — la possession au préalable d'une IQAMA en cours de validité (ou qui peut l'être à très court terme) est nécessaire.
- **Quotité de travail** : temps plein ou temps partiel selon le profil et les disponibilités du/de la candidat(e), dans le cadre des besoins du service, complété par les missions liées (préparation, évaluation, suivi, animation de la chorale et des ensembles, réunions, conseils de classe, rencontres parents-professeurs, formations internes).
- **Lieu de travail** : EFID, Djeddah, Arabie Saoudite.
- **Rémunération** : selon profil, expérience, quotité de travail et grille salariale de l'établissement.
- **Date de prise de poste** : 1er septembre 2026 (Rentrée 2026-2027).

PIÈCES À FOURNIR

- Curriculum vitae (CV) actualisé
- Lettre de motivation
- Formulaire de candidature rempli et signé
- Copie de l'IQAMA et du passeport

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à l'adresse suivante :

recrutement@lyceefrancaisdjeddah.com

En précisant en objet l'intitulé du poste pour lequel vous candidatez.